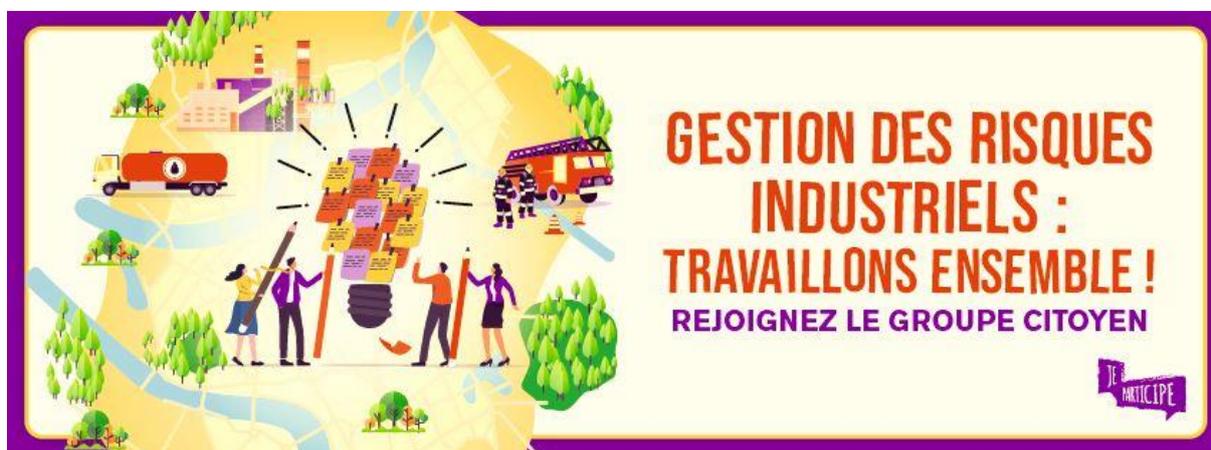


Groupe de travail citoyen « risques industriels »

Compte-rendu de la session 3

Jeudi 25 mai 2023 – 18h-20h30 – le 108 (Siège de la Métropole), Rouen



Nombre de participants : 22

Animation : Métropole Rouen Normandie

- Hassan EL MACHKOURI, Chargé de la culture du risque

Intervenants :

- Myriam BLANCHARD – Epidémiologiste - Santé publique France Normandie
- Mathieu FOURNIER – Directeur Département Géosciences et Environnement - Université de Rouen



Déroulement de la séance



Introduction

Rappel de la démarche et de l'objet du présent groupe citoyen qui travaille sur la préfiguration d'une instance de dialogue multi-acteurs sur la gestion des risques industriels au sein de la Métropole.

Rappel des attentes exprimées par les membres du groupe citoyen d'auditionner des experts du territoire notamment sur le suivi sanitaire et environnemental des activités industrielles.

Présentation des intervenant du jour :

- Myriam BLANCHARD – Epidémiologiste - Santé publique France Normandie
- Mathieu FOURNIER – Directeur Département Géosciences et Environnement - Université de Rouen

1^{er} temps : Santé Publique France

Support de présentation disponible en téléchargement sur :

<https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/gestion-des-risques-industriels-travaillons-ensemble>

Principaux éléments présentés :

1. Présentation de Santé Publique France
2. Les actions de Santé Publique France vis-à-vis des risques industriels chroniques pour la santé
3. Les actions de Santé Publique France en cas d'accident industriel

Santé Publique France travaille essentiellement sur la base de croisement de données sanitaires pour identifier l'émergence de signaux sanitaires. En fonction des résultats de ses analyses, l'Agence réalise des contributions et recommandations à destination de l'ARS et des services de l'Etat pour mettre en œuvre des mesures de gestion adaptées visant à protéger (mesure visant à limiter les expositions à des facteur de risques comme des pollutions ou des bactérie, virus) ou prendre en charge médicalement la population.

Selon les risques sanitaires identifiés, des études complémentaires à la surveillance de routine, comme les « études de santé déclarée » auprès de la population peuvent être menées pour évaluer l'état de santé physique et mental de populations exposées à une pollution, un accident... Cela a été réalisé dans le cadre du suivi post incendie Lubrizol/ NL Logistique.

Enfin, des surveillances de l'état de santé physique et psychologique de populations à moyen et long terme peuvent être également menées par l'Agence. Sur la base des données issues du système national des données de santé, il est possible de suivre sur le temps « long » l'état de santé d'une catégorie de population dans une zone géographique donnée. A ce titre, un suivi épidémiologique de la population générale et des travailleurs et exposés à l'incendie du 26 septembre 2019 est mis en œuvre. Toute la population vivant dans la zone d'étude est suivie. Les groupes de travailleurs suivis sont :

- Salariés exposés à incendie dans l'ensemble de la zone d'étude.
- Travailleurs exposés sur site (*avoir travaillé entre le 26/09/2019 et le 30/09/2020 (fin du chantier de remédiation) sur le site de Lubrizol et NL Logistique*)
- Salariés exposés à l'incendie à proximité.

Non présenté à la réunion car pas dans les missions de Santé publique France mais d'intérêt ici : le suivi médical des travailleurs est assuré par la médecine du travail. En cas d'exposition à des facteurs de risques (polluant chimique ou autre), selon la réglementation les employeurs sont tenus de remplir une fiche de traçabilité des expositions et la transmettre au service de prévention et de santé au travail (SPST), afin que le médecin du travail puisse la faire figurer dans le dossier médical en santé au travail et mettre en place le suivi médical adapté. Dans le cadre de l'incendie, ces fiches ont été demandées et les SPST ont pris en charge le suivi médical de plus de 800 salariés.

Principales questions posées par les membres du groupe citoyen « risques industriels »

Q : Les résultats des études menées par Santé Publique France sont-ils publics ?

R : Oui, tout (protocole et résultats) est publié sur le site de Santé Publique France. Si la navigation sur le site peut apparaître complexe, il est possible de solliciter directement Mme BLANCHARD pour avoir le lien permettant d'accéder aux études recherchées. Par ailleurs des Communiqué de presse sont régulièrement réalisés lors de la population des études.

Q : Comment les habitants ayant été impactés par les conséquences de l'accident industriel de Lubrizol ont été identifiés ? Ils ont été contactés ?

R : Pour le suivi dit de routine à partir de nos systèmes de surveillance, Les habitants ne sont pas identifiés individuellement. Le suivi se fait sur la base des remontées des consultations des services d'urgence ou des



remontées par les médecins. Par ailleurs, ces remontées sont anonymes (Santé Publique France ne collecte pas les identités des personnes ayant consulté un médecin ou un service d'urgence dans les jours qui ont suivi l'accident), et il est donc impossible de vérifier si les données d'un individu en particulier ont bien été intégrées dans le suivi. Toutefois, il n'y a aucune raison pour qu'une consultation des urgences ou d'un médecin n'ait pas été intégrée dans le suivi.

Pour les études mise en place, cela dépend de la façon dont l'étude est conçue.



Q : Comment être sûr que l'ensemble des personnes ayant été impactées par l'accident soient bien prises en compte dans le suivi ? Certaines personnes n'ont pas pu se rendre aux urgences ou n'ont pas été prises en charge par le SAMU et se sont soignées toutes seules. Cela ne minimise-t-il pas les résultats du suivi ?

Un échange sur la définition de « l'urgence » s'installe dans la salle. La perception de l'urgence n'est pas la même selon les individus et la qualification de l'urgence relève aussi de l'appréciation des médecins, notamment du SAMU. Des personnes n'ayant pas eu accès aux urgences n'étaient peut-être tout simplement pas dans une situation « d'urgence » ?

Santé Publique France ajoute que le suivi épidémiologique a été complété par une « étude de santé déclarée » qui permet de questionner un échantillon représentatif de la population sur les pathologies et/ou symptômes (nausées, vomissements, anxiété...) qui se seraient déclarées pendant et après l'incendie, les recours aux soins (dont l'auto-médication)... Cette étude de compléter la surveillance épidémiologique mise en œuvre au moment de l'accident qui ne couvrait que les recours aux soins d'urgences car elle couvre tous les effets qu'ils aient nécessité ou non un recours aux soins.

Ce suivi est calibré pour être représentatif de la population (comme pour les sondages), il existe des méthodologies qui permettent de pondérer les résultats des études de santé déclarée, comme le croisement avec les données démographiques pour redresser les résultats selon les biais de réponses (par exemple les femmes répondent plus que les hommes, ou les personnes âgées et les jeunes adultes répondent moins). D'autres méthodologies permettent de vérifier que l'étude n'est pas biaisée en termes de représentativité comme le croisement avec la consommation de médicaments.

Enfin la surveillance à partir des données du système national des données de santé permettent de compléter également les informations en étudiant les consommations de médicaments, les visites chez les médecins...

Q : Les délais de réalisation des études semblent long. Pourquoi certaines études n'ont-elles pas démarré plus rapidement ?

Le suivi épidémiologique et l'étude de santé déclarée ont été mis en œuvre tout de suite après l'accident. Pour les études complémentaires, elles se déclenchent sur la base des résultats des premières études et des données de la surveillance environnementale pour cadrer au mieux les contours et les objectifs de celles-ci. Enfin, les moyens humains, financiers et les procédures administratives (autorisations) pour lancer de nouvelles études doivent également être pris en compte.



Q : Pour la surveillance épidémiologique post-accident Lubrizol, Santé Publique France a-t-elle reçue des renforts en ressources humaines ?

Oui, en interne à Santé Publique France Normandie, du niveau national et des autres régions, la priorité totale a été donnée au suivi post-accident industriel. Toutes les équipes ont été mobilisées. Par exemple, un renfort d'environ 10 personnes a été impliqué pour mettre en œuvre l'étude de santé déclarée. Il n'est pas nécessaire que ces personnes se déplacent car une grande partie du travail peut se faire à distance mais un échange avec les acteurs locaux est indispensable pour bien comprendre les attentes. L'épidémie de Covid a cependant réduit l'appui des collègues en interne, celle-ci devenant prioritaire.

Q : Les personnes qui participent aux études ont-elles un retour des résultats ?

Les études sont réalisées de manière à garantir l'anonymat des participants. Par conséquent, Santé Publique France ne peut pas faire un retour personnalisé aux personnes qui ont participé aux différentes enquêtes dans le cadre de l'incendie. (A l'avenir ceci pourrait être demandé à la Cnil en amont des études). Toutefois, l'ensemble des résultats est disponible sur le site internet de l'Agence et des réunions de restitution comme celles organisées pour le groupe citoyen sont possibles (il y en avait eu auprès du comité de transparence et de dialogue mis en place suite à l'incendie)

2nd temps : Projet COP'HERL – Université de Rouen

Support de présentation disponible en téléchargement sur :

<https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/gestion-des-risques-industriels-travaillons-ensemble>

Principaux éléments présentés :

1. Présentation du projet COP'HERL
2. Analyses non ciblées de la pollution chimique émise par voie atmosphérique
3. Analyse de l'imprégnation de l'environnement et des Hommes
4. Analyse de la perception des risques et accidents par la population

Le projet COP'HERL a été mené à la suite de l'accident industriel du 26 septembre 2019 pour caractériser l'incendie et ses conséquences potentielles sur l'environnement et l'Homme et apporter des réponses sur la perception des risques, la gestion de crise et la résilience du territoire. Ce projet, implique de nombreuses disciplines scientifiques (Chimie, Physique, Géosciences, Sociologie...) à travers 19 laboratoires de recherche différents.



Il a couté environ 1,4 M€ financés par la Région Normandie, la Métropole Rouen Normandie, l'Université de Rouen et l'Agence Nationale de la Recherche.

COP'HERL vise à compléter les suivis réalisés par les autorités compétentes (ARS, Santé Publique France...) par des connaissances sur des questions qui ne relèvent pas de l'immédiateté de la protection des personnes.

Des moyens techniques uniques en France ont été mobilisés (*COBRA : Spectromètre de masse FTICR ultra-haute résolution*) permettant de détecter toutes les molécules présentes dans un échantillon. Cet outil de pointe permet de réaliser des analyses non-ciblées sur des échantillons prélevés par les équipes de l'Université sur le terrain. L'analyse non-ciblée ne vise pas à chercher une molécule en particulier mais bien toutes les molécules, sans a priori sur leur présence dans l'échantillon.

Des reconstitutions de l'incendie en laboratoire ont été réalisées pour analyser les émissions de substances chimiques dans l'air.

L'analyse des résultats a permis d'identifier 9 molécules comme étant des « signatures » avérées de l'incendie de l'usine Lubrizol. Toutefois, aucun dépassement des seuils réglementaires (de normes réglementaires) n'a été détecté dans le cadre des études du projet COP'HERL.

L'étude de l'imprégnation de l'environnement et des hommes a mis en évidence quelques « anomalies » ponctuelles sur les eaux brutes testées sans que les seuils et les normes de potabilisation ne soient dépassées. L'étude d'imprégnation sur l'Homme n'a porté que sur 13 personnes pour cause de pandémie de Covid19 ayant très fortement compliqué la phase de prélèvements de cheveux.

L'étude sociologique sur les comportements des populations a rassemblé 1 639 réponses. Les principaux enseignements sont présentés dans le support relatif à ce compte-rendu.

Principales questions posées par les membres du groupe citoyen « risques industriels »

Q : Lubrizol a-t-il mis à la disposition des équipes de recherche ses produits pour la reconstitution de l'incendie en laboratoire ?

R : Non, Lubrizol n'a pas répondu favorablement à la demande d'accéder à leurs produits. L'argument mis en avant par l'entreprise pour motiver ce refus étant la procédure judiciaire en cours.



Q : Par qui et comment sont fixés les seuils réglementaires à ne pas dépasser pour les molécules chimiques ? S'agit-il de normes françaises, européennes ?

R : Les normes sont uniformisées à l'échelle de l'Union européenne. Par ailleurs, sur des molécules pour lesquelles une norme n'existerait pas encore sur le territoire, la pratique est de se caler sur les résultats des études menées à l'échelle mondiale (Etats-unis, Chine...) qui permettent de définir un seuil à partir duquel un effet sur l'environnement ou la santé est suspecté.

Q : Qu'en est-il de l'accumulation de plusieurs molécules et de leur effet sur la santé et/ou l'environnement ? Est-ce qu'il y a des études sur l'effet cocktail ?

R : L'effet cocktail est effectivement difficile à suivre. Toutefois, le projet COP'HERL étudie cet effet cocktail dans le cadre de l'incendie de l'usine Lubrizol. Les résultats seront publiés et présentés dans les prochains mois.

Q : Les comportements individuels sont liés au manque d'information et de consignes claires lors de l'incendie. Les premières communications sont parvenues tardivement aux écoles, aux parents... Il est donc normal que chacun ait adopté le comportement qui lui semblait le plus judicieux.

Un échange s'installe sur la disponibilité des informations et des consignes au moment de l'incendie. Le débat s'oriente ensuite sur l'accessibilité de l'information, sur le besoin de sensibilisation et de formation de la population. Sujet dont la future instance doit également se saisir pour contribuer à améliorer la portée des campagnes de sensibilisation qui seront menées.

3^{ème} temps : Quel rôle pour la future instance de dialogue sur la thématique du suivi sanitaire et environnemental ?

Pour terminer l'atelier, les participants ont été invités à répondre à plusieurs questions sur le rôle que pourrait jouer la future instance de dialogue sur la thématique du suivi sanitaire et environnemental. Ce premier questionnaire, sur la base des informations présentées par Santé Publique France et de l'Université de Rouen sera répété dans les prochaines sessions de travail relatives au suivi sanitaire et environnemental afin d'affiner le positionnement du groupe sur le rôle que pourrait/devoir jouer l'instance.

Ce travail individuel (chaque participant a répondu au questionnaire) sera par ailleurs complété par un travail collectif sur le sujet afin de confronter les points de vue et tendre vers une vision partagée.



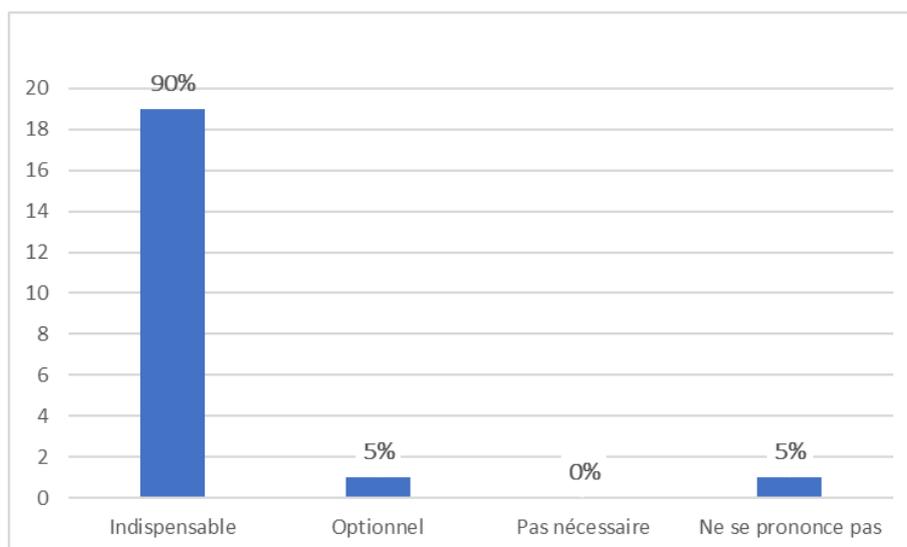
Résultats

En 1 mot, que vous inspire les informations qui vous ont été données aujourd'hui ?



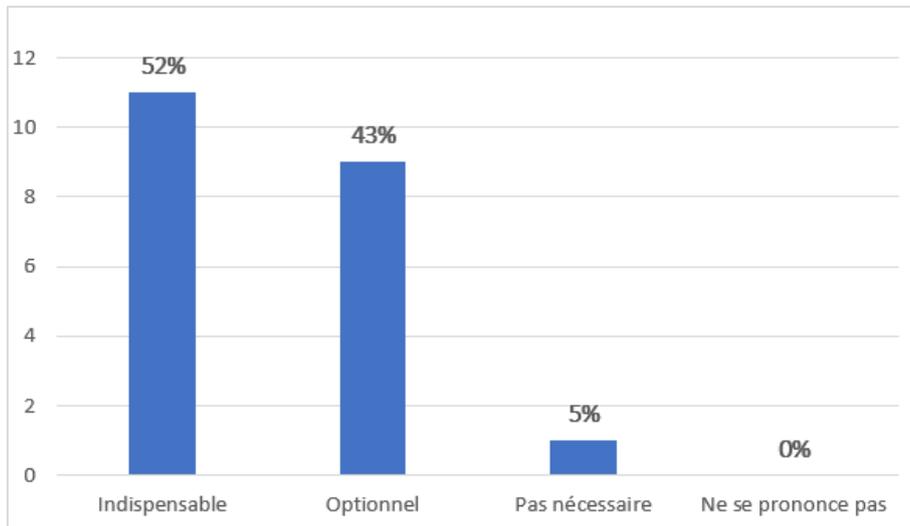
Sur la base des présentations qui ont été faites ce jour, quel pourrait/devoir être le rôle d'une future instance citoyenne sur les risques en matière de suivi sanitaire et environnemental des rejets industriels ?

1. Suivre l'avancement des études existantes ou nouvellement engagées par les acteurs du territoire, et rendre compte à la population ? *Ici l'instance n'aurait qu'un rôle de pédagogie et ne serait pas partie prenante des orientations stratégiques en matière de suivi sanitaire / environnemental*

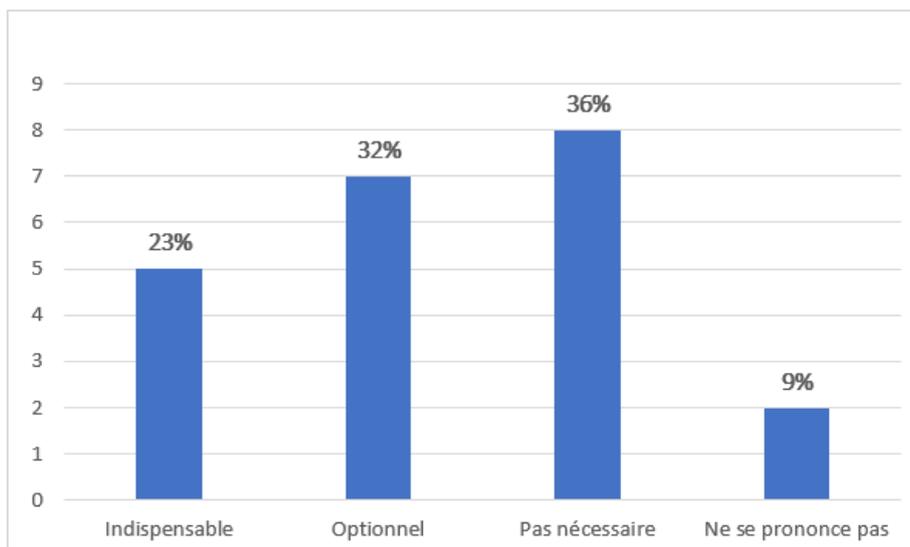




2. Proposer des sujets d'étude aux acteurs existants (Université de Rouen, Santé Publique France / ARS, Collectivités...) ? *Ici, l'instance serait partie prenante dans la définition des objectifs stratégiques en matière de suivi sanitaire et environnemental mais n'aurait pas de rôle sur les aspects techniques, méthodologique et budgétaires des études qui resteraient de la compétence des acteurs existants sur le territoire.*



3. Porter elle-même des études de manière indépendante ? *Ici, l'instance aurait son propre budget, son propre comité scientifique... et piloterait des études indépendantes de ce que porte l'ARS, l'Université de Rouen...*



À la suite des présentations du jour, identifiez-vous des axes/sujets particuliers sur lesquels la future instance devrait se positionner ? Si oui, lesquels et pourquoi ?



L'essentiel des réponses porte sur le nécessaire travail de communication et de pédagogie autour des études menées sur le territoire (la population ignore que ces études sont réalisées ou en cours). La nécessité de réaliser des synthèses thématiques et/ou géographiques des résultats est souligné.

Des actions de suivi sanitaire sont également évoquée par plusieurs citoyens du groupe, avec plus ou moins de détail dans les attendus de ces études.

Autres missions/rôles évoqués :

- Prévention sur l'implantation de futures activités à risque
- Pression sur la participation des industriels aux études
- Améliorer la diffusion de l'alerte en cas d'évènement majeur
- Diffuser les bons réflexes et les bons comportements en cas de crise
- Inciter la population à participer aux exercices

Un travail sur les suites à donner aux études en fonction des résultats est également cité (suivi médicaux, actions opérationnelles ?).

Fin de réunion : 20h30